

Les Vaillants Acrenois

JUIN - JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE

LVA - HT 050

2020

Périodique trimestriel disponible en couleur sur notre site www.vaillants-acrenois.be



COMITÉ LVA

www.vaillants-acrenois.be

HT050@FFBMP.be

Belfius : IBAN : BE04 0682 0338 0331 BIC : GKCC BE BB

Présidente, Correspondante Club, Affiliation & Promotion	Nadine THÉSIN Rue Haute 6 7861 Wannebecq	068/57 04 56 0498/20 65 11 nadine.thesin@gmail.com
Vice-Président d'Honneur	Gilbert VERCAEMST	
Secrétaire	Martine THÉSIN	068/33 28 93
Secrétaire Adjoint & Assurances	Jacques VAN QUICKELBERGHE	0473/68 49 13 j.vanquickelberghe@skynet.be
Périodique & Trésorière	Colette DEMEULEMEESTER	
Trésorier Adjoint	Pierre DELMÉE	
Vêtements & Tombola	Francine STIÉVENART	068/33 38 35
Vérificateurs aux Comptes	Cindy GHISLAIN Marina SCORIER	

Nos réunions sont ouvertes à tous nos membres et se tiennent :

"CHEZ CHRISTIAN"

Maison du Peuple - Grand-Rue 38 - 7864 Deux-Acren

0474/95 32 15



Prochaines réunions

Jeudi 18 juin 2020 à 18h30
Jeudi 9 juillet 2020 à 18h30
Jeudi 27 août 2020 à 18h30
Jeudi 24 septembre 2020 à 18h30

Très chers Vaillants,

Bonjour à tous. J'espère que vous vous portez bien. Il n'a pas été facile de se donner des nouvelles. Nous avons dû supprimer un périodique. Toutes les marches du 2ème trimestre ont dû être annulées et l'imprimerie était fermée.



Maintenant, nous ne sommes pas encore sortis de l'auberge. Avant de vous rendre à une marche du calendrier, il sera préférable de vérifier sur le site de la FFBMP (pour les marches francophones), sur Wandelkalender (pour les marches néerlandophones et francophones) ou sur le site de l'ADEPS si les marches ont bien lieu. Le déroulement ou pas de notre marche dépend encore de l'évolution de la situation sanitaire.

Je sais qu'actuellement des marcheurs font des promenades en petits groupes. La Fédération propose des marches en groupe de maximum 20 personnes (voir conditions d'organisation dans ce périodique). Je ne sais pas si j'aurai des amateurs car vous devez vous conformer à l'heure de départ, la vitesse et la distance choisies. Avant d'organiser ce genre de marche, notre club aimerait connaître les personnes intéressées. Veuillez donc faire savoir au comité le plus rapidement possible si vous nous accompagneriez dans ce genre de promenade.

Si un périodique peut être imprimé, c'est grâce à l'apport des commerçants. Je voudrais les remercier et leur souhaiter bon courage dans ces moments difficiles. Comme le périodique du 2ème trimestre n'est pas sorti, les publicités actuelles seront valables jusque fin juin 2021 (c'est-à-dire pendant 3 mois supplémentaires).

P.S. : lisez p 9 : *"Conditions d'organisation des marches d'entraînement en période de confinement"*.

Bienvenue à nos nouveaux membres et merci aux membres qui ont renouvelé leur affiliation à notre club.

Les Vaillants Acrenois faisant partie de la FFBMP (Fédération Francophone Belge des Marches Populaires), je vous rappelle qu'il est important de conserver votre carte de membre dans votre carnet de marche car elle sera scannée à l'inscription lors d'une marche.

Voici quelques infos utiles :

- Si vous voulez être informé, vous pouvez vous abonner au bulletin fédéral.
- Nos jeunes marcheurs peuvent participer gratuitement grâce au passeport jeunesse (vous pouvez vous adresser auprès de la permanence FFBMP lors d'une de vos marches).
- Vous ne pouvez être affilié que dans un seul club.
- La couverture d'assurance ne prend cours qu'après validation de votre affiliation par le système de gestion de la FFBMP.
- En cas de discordance entre vos données personnelles et la carte de membre, prenez contact avec votre responsable affiliations-club pour correction.

P.S. : lisez aussi p 13 : *"Que faire en cas d'accident"*.

A bientôt.

Nadine,



Funérailles DELAUW sprl

Funérarium - Fleurs en soie - Pierres tombales

Organisation complète de funérailles

Service 24h/24h

Funérariums : 5 chambres funéraires

Assurances funérailles Corona Direct

Salle pour cérémonies de l'au revoir personnalisées

Contrats obsèques



transport personnes à mobilité réduite
transport pour radiothérapie,
chimiothérapie, dialyse, ...

même maison - 2 adresses

068/33 26 30

**80, rue de l'Hôtellerie
7860 Lessines**

**37, rue du Pont
7864 Deux-Acren**



Librairie des Camomilles

chez Eric et Sophie

Presse - Point Poste - Loterie - Tabac

Grand'Rue d'Acren 31

7864 Deux-Acren

tél 068/28 28 03 - fax 068/28 30 03

librairie.camomilles@tvcablenet.be

lundi 6h30-12h

mardi-jeudi 6h30 à 12h - 14h à 18h

vendredi 6h30 à 12h - 14h à 18h30

samedi 8h à 12h30

Fermé les weekends & jours fériés

Lessines Décor

Chaussée G. Richet, 14

7860 Lessines

068/33 74 35

du lundi au vendredi

de 8h30 à 18h00

samedi de 9h00 à 18h00

*Une équipe souriante
toujours à votre service*



Bossiroy

Boulangerie – Pâtisserie

rue Culant 1 – 7864 Deux-Acren

068/33 25 61

fermé lundi - mardi

**La devise de la maison :
toujours du frais et de la
qualité**



Bon Anniversaire !

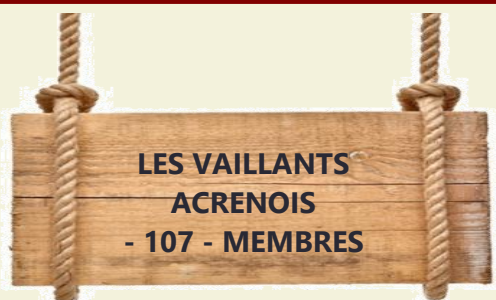


JUIN		
6	FRANCINE	GEEROMS
7	AMELIE	DUBOIS
8	CLAUDINE	DEPAUW
15	MARIE-JEANNE	DOERAENE
19	CHRISTIANE	LECLERCQ
20	JEAN-PIERRE	FONTAINE
20	MARTINE	VANDENHAUTE
21	JEAN-PIERRE	DESCHUYTENEER
24	JOËL	DEFREERE
25	MARIE-PAULE	DELATOUR
25	CARINE	GEZELS
26	JACQUELINE	GEEROMS
28	JOSIANE	DOERAENE
28	ALINE	LABIAU

JUILLET		
4	BETTY	NOEL
5	SEBASTIEN	FONTIGNIES
6	COLETTE	DEMEULEMEESTER
11	OLIVIER	MARLIER
12	CORALIE	GAILLY
15	ARMIN	VAN DEN BOSCH
20	FREDERIC	VAN LAARHOVEN
20	NATHALIE	HUWE
21	NADINE	RENARD
28	BRUNO	BIANCOLINI
30	ANNE	BAILLY

AOÛT		
1	CHRISTIAN	DEBRUXELLES
1	MAURICE	DECLEVES
1	THÉO	HEYERICK
1	MARCELLINE	VANDER EECKEN
2	JACQUES	LAUWERS
5	FRANCINE	STIEVENART
9	GUY	CAUCHIE
13	GILBERT	VERCAEMST
16	FREDDY	HUWE
23	MARTINE	THESIN
25	WILLY	AVRILLON

SEPTEMBRE		
4	RICARDO ENRIQUE	CORREA-MORALES
17	DAVIDE	D'AGOSTINI
19	JEAN-PIERRE	ELLEGIER
19	CATHERINE	NEYROUD
20	MICHEL	CAUCHIE
24	ERIC	WAUTERS
25	MARC	FLAMENT



NOUVEAUX MEMBRES

Hoyois Véronique
Mestre Daniel
Novella Chantal
Van Laarhoven Frédéric

PAR SYMPATHIE

Laetitia, Maité & Pierre

BCC ACC SCSPRL

Bureau Comptable & Fiscal

43, Avenue Albert 1^{er}

1420 BRAINE L'ALLEUD

02/384 32 63



0474/95 32 15

Fermé le mercredi

**Vêtements aux couleurs LVA,
contactez Francine Stiévenart - Tél 068/33 38 35**

Article	Tailles	Prix de vente	Carte de points
Bodywarmer - mixte	M - L - XL - XXL	30 €	60 pts
Coupe-vent - mixte	S - M - L - XL - XXL	15 €	30 pts
Débardeur bicolore - dames	S - M - L - XL - XXL	10 €	20 pts
Débardeur blanc - dames	S - M - L - XL - XXL	9 €	18 pts
Pantalon de survêtement - mixte	XS - S - M - L - XL - XXL	25 €	50 pts
Parka rouge - mixte	XS - S - M - L - XL - XXL	45 €	90 pts
Polo bicolore - mixte	S - M - L - XL - XXL	17 €	34 pts
Survêtement complet - mixte (veste + pantalon)	XS - S - M - L - XL - XXL	50 €	100 pts
Sweat-shirt à capuche zippée - mixte	S - M - L - XL - XXL	25 €	50 pts
T-shirt bicolore manches courtes - mixte	S - M - L - XL - XXL	7,50 €	15 pts
T-shirt bicolore manches longues - mixte	M - L - XL - XXL	10 €	20 pts
T-shirt gris chiné ou blanc - mixte	S - M - L - XL - XXL	6 €	12 pts
Veste de survêtement - mixte	XS - S - M - L - XL - XXL	35 €	70 pts



Bodywarmer mixte



T-Shirt bicolore



Débardeur bicolore



Débardeur blanc



Polo bicolore



Survêtement complet



Cuisines équipées - Placards - Salles de Bains

**50
ans**

ALNO®



DM-Line

**Astridlaan 41
9500 Geraardsbergen
Tél. 054/41 15 67
0476/20 26 05
keukenscosyns.eu**



A la p'tite étable

Hilde & Jean-Paul Trifin-Feys

Place de Ghoy 47

7863 GHOY

☎ 068/33.68.28 ou 0493/49.92.97

Retrouvez le vrai goût d'antan des produits fermiers en direct du producteur :
glaces artisanales, beurre, fromages, flans, œufs, pommes de terre ...

Notre spécialité : gâteaux glacés toutes occasions

Magasin ouvert 6 jours sur 7

fermé le lundi

mardi - mercredi 13h30 - 19h

jeudi - vendredi - samedi 10h - 19h

dimanche & jours fériés 10h - 12h

Suivez notre page  : A la p'tite étable - Ferme Trifin

Conditions d'organisation des marches d'entraînement en période de confinement

(mise à jour le 08 juin 2020)

- Avoir l'accord de son CP après encodage du ROI 143 dans le système de gestion.
- Seuls les membres du club sont autorisés à participer à la randonnée.
- Les participants au nombre de 20 max devront **tous** être en ordre d'affiliation au sein du club. Aucun membre extérieur ne sera accepté.
- Un registre des participants devra être tenu par le club.
A transmettre au comité « Tracing » en cas de contagion.
- En marchant, la mesure de l'éloignement social d'1,5m doit être observée au maximum.
En principe, les membres de la famille sous le même toit peuvent marcher côte à côte.
Si cela ne peut pas être fait en toute sécurité par rapport au trafic, le groupe doit se diviser en deux.
- Au moins l'un d'entre eux a connaissance des règles de circulation, premiers secours.
L'accompagnateur doit avoir un signe C3 et un gilet fluorescent.
Les accompagnateurs se positionnent comme suit : un à l'avant et un à l'arrière du groupe afin de respecter au maximum les règles de circulation et les distances sociales.
- Le port d'un masque buccal est fortement recommandé, mais pas une obligation imposée par le Conseil de sécurité national.
- Les participants doivent se procurer leur propre boisson ou grignoter à la maison.
- Nous conseillons également de garder un œil sur les groupes à risque.
Il vaut mieux ne pas participer à une marche de groupe pour les personnes de plus de 65 ans, les personnes atteintes de diabète, les personnes atteintes de maladies cardiaques, pulmonaires ou rénales et les personnes dont le système immunitaire est affaibli.
- Nous recommandons également, si les clubs organisent plusieurs heures de marche au cours de la semaine ou se réunissent au moins une fois par semaine, que le groupe soit toujours composé des mêmes 20 personnes, y compris les accompagnants.
- Si des amendes sont envoyées aux différents participants parce qu'ils ont fait une pause sur le parcours et dégusté des boissons sortant du coffre d'une voiture ou pour déplacement non essentiel, la F.F.B.M.P. n'est nullement responsable.
Il y a des directives, ils DOIVENT les respecter.
- Si ces recommandations ne sont pas respectées, la fédération se réserve le droit de ne plus accepter de marche d'entraînement pour le club concerné.

Pour le C.A. de la F.F.B.M.P.

Guy Sverzut-Fontaine

Responsable assurances & calendrier

DRINKS SOETENS

BIÈRES - LIMONADES - VINS - LIQUEURS

Ouvert du mardi au vendredi
de 9h. à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Le samedi de 9h. à 18h

Dimanche de 9h. à 12h.

Fermé le lundi et jours fériés

Tél. : 068 44 80 57



Rue Lieutenant Cotton, 39 A - 7880 Flobecq



Café de la Mairie
Place 4 7890 Ellezelles
BE0 840.637.929
ginocasieres@skynet.be

mardi : fermé

lundi - mercredi - jeudi - dimanche : 09h - 21h

vendredi - samedi : 09h -

Challenge ACHO 2020 Classement arrêté après 3 marches.

Actuellement on ne sait pas ce qu'il adviendra de la suite étant donné que plusieurs marches ont dû être annulées

Clubs faisant partie de l'Association	HT 029 16/02	HT 076 23/02	HT 069 01/03	HT 075 15/03	HT 003 29/03	HT 018 10/05	HT 060 14/06	HT 043 20/06	HT 062 04/07	HT 050 02/08	HT 001 30/08	HT 067 06/09	HT 061 27/09	HT 001 29/11	TOTAL
HT 061 March. Police Mons	170	135	139												444
HT 067 Les Hurlus en Balade	104	96	160												360
HT 060 Les Roitelet Ladeuze	89	57	105												251
HT 075 Mont-Marche Tournai	22	8	118												148
HT 018 Val de Verne Péruwelz	46	36	59												141
HT 029 Sans-Soucis Ghlin	0	50	83												133
HT 001 Les Sucriers Brugelette	16	43	41												100
HT 051 Marcheurs du Souvenir	23	6	33												62
HT 062 Les Trouvères Ellezelles	19	16	27												62
HT 050 Vaillants Acrenois	17	9	34												60
HT 043 Ropieus Mons	4	11	13												28
HT 076 Van Gogh Cuesmes	8	0	1												9
HT 003 Verdigym Flobecq	0	0	8												8
HT 069 Randonneurs Ht-Escaut	2	6	0												8
TOTAL	520	473	821	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

source : ACHO. Ce classement n'est qu'une partie du tableau. Les Clubs ne faisant pas partie de l'Association ne sont pas repris.

Petit rappel concernant les modalités de participation au Challenge ACHO

pour les marcheurs

Il faut participer à minimum 11 marches sur les 15 reprises sur la carte de participation. Comme gratification, le jour de la finale du Challenge, vous aurez droit à un cadeau choisi en cours d'année par les responsables et correspondants ACHO.

Lors des premières marches, réclamez **votre carte de participation gratuite** à un représentant ACHO présent dans la salle Départ, présentez-la à chacune de vos participations aux dates indiquées sur cette carte.

pour les Clubs

Un classement par Club est réalisé sur base du nombre de marcheurs inscrits et des distances parcourues par ceux-ci. Ce classement s'effectue uniquement sur base des cartes d'inscription qui sont remises aux permanents F.F.B.M.P. présents dans la salle (en général ils sont vêtus d'une veste ou d'un T-shirt jaune).

Les lots et trophées sont remis le dernier jour du Challenge.



Coiffure Magda

**Rue de Lessines 36
7864 Deux-Acren
068/33 60 84**



Agence de Lessines

Arnaud DEBUYSSCHERE

☎ 068/270.250

AG031732@mandat.belfius.be
Bd Emile Schevenels 82 – 7860 Lessines

Placements – Crédits - Assurances

Agent de banque et d'assurances Sille et Dendre Scom

Siège social : Grand'Place 72 – 7850 Enghien

Agent mandataire de Belfius Banque SA

Sous-agent d'assurances de Belfius Banque SA FSMA 047548 cA-cB

RPM Mons 0473630907

Que faire en cas d'accidents ?

Nous vous rappelons les démarches à suivre en cas d'accident pendant votre marche. Ceci concerne bien entendu uniquement les affiliés à la FFBMP (Fédération Francophone Belge des Marches Populaires) en ordre d'assurance.



Sur une marche FFBMP

Dès son retour en salle, l'accidenté demande une déclaration d'accident au responsable du club ou au permanent. Avec l'aide du responsable assurances du club, il remplira minutieusement toutes les rubriques, fera apposer le cachet du club organisateur et la signature de son responsable.

Dans les 24 heures, le blessé se rendra à l'hôpital ou chez son médecin qui complètera la partie certificat médical de la déclaration.

Ainsi remplie, la déclaration d'accident sera transmise au responsable assurances provincial par le responsable du club.

Ethias transmettra à l'assuré un numéro de dossier et l'assuré transmettra à Ethias les justificatifs de frais non remboursés et remboursés (demander ces justificatifs auprès de sa mutuelle et de sa pharmacie).

Ceci concerne également tout accident corporel survenu sur le chemin direct entre le domicile et le lieu de marche ainsi que sur le chemin du retour.

Sur une marche ADEPS

Pour les affiliés d'un club FFBMP :

Si le groupe organisateur dispose du même formulaire de déclaration que les clubs FFBMP, la procédure est la même.

Si le groupe n'en dispose pas, il rédige sur papier blanc une attestation d'accident sur sa marche, reprenant l'identité de la victime, les date et lieu précis de l'accident, les coordonnées des témoins, une description claire de l'accident, le cachet de l'ADEPS et du groupe organisateur.

Le document sera daté et signé par un responsable qui indiquera son nom. Le médecin qui sera consulté rédigera un certificat médical qu'il datera et signera.

L'assurance de la FFBMP couvre les affiliés lors de toute marche ADEPS : il est inutile de payer l'assurance à l'ADEPS également.

Sur une marche à l'étranger ou en Flandre



Faire compléter une déclaration d'accident par l'organisateur.

Dans les 24 heures, faire remplir un certificat médical par le médecin consulté.

Conserver sa carte de participation. Elle sera exigée par la FFBMP comme preuve de participation.

Lors de tout déplacement individuel à l'étranger pour une marche, reprenez systématiquement vos cartes d'inscriptions, elles serviront s'il vous arrive un accident corporel au retour.

Nadine,





Garage Gosselin S.A.

7860 Lessines

068/33 27 21

Chaussée G. Richet 227 b

7860 Lessines

068/33 27 21

L'ALIBI - Chez Annie - 7880 Flobecq

Rue René Dubreucq 11

ouvert tous les jours de 10h à 20h

vendredi & samedi de 10h à

fermé le mardi



Voici le protocole donné pour les Points Verts des marches Adeps.



Protocole de la phase 3 pour les « Points Verts » (Marches Adeps) A partir du 8 juin 2020 1 – Version du 8 juin 2020

Dans le respect des mesures gouvernementales destinées à lutter contre la propagation du Covid-19 et face à la nécessité de préserver la santé de tous, l'ADEPS a annulé tous les Points Verts du 15 mars au 7 juin 2020 inclus.

Le 24 avril dernier, le Conseil National de Sécurité a communiqué la stratégie de sortie de crise. En effet, les mesures prises par les autorités compétentes depuis le 12 mars ont montré des résultats encourageants qui ont permis d'envisager un déconfinement en plusieurs étapes.

Ainsi, le 8 juin 2020, notre pays entamera la phase 3 de cette stratégie de déconfinement, qui est marquée par une inversion du processus de réflexion suivi jusqu'ici. Nous passons en effet d'une logique d'interdiction à une logique d'autorisation moyennant quelques restrictions afin de maintenir notre vigilance collective face au virus.

En effet, il ne faut pas perdre de vue que le virus est toujours bien présent et qu'il reste dangereux. Il faut donc aborder cette reprise progressive des activités avec prudence, en mettant en œuvre les mesures de sécurité adéquates.

Dans ce contexte, pour autant que l'organisateur obtienne les autorisations nécessaires de la part de son Administration communale, l'Administration Générale du Sport souhaite que **les Points Verts puissent à nouveau être organisés à partir du 8 juin prochain moyennant le strict respect des consignes décrites ci-dessous**. Nous tenons à préciser que nos délégués Points Verts effectueront des visites sur place afin vérifier la bonne application de ces mesures.

Pour le groupement organisateur :

- Tous les bénévoles devront obligatoirement porter un masque.
- Le secrétariat de la marche devra être organisé de manière à respecter la distanciation sociale qui est de rigueur en ces circonstances. Si la météo le permet, cet accueil pourra être organisé à l'extérieur.
- À l'accueil, aucune carte de participation ne sera distribuée aux marcheurs et aucune vente de matériel Adeps ne sera proposée.
- Les diverses affiches fournies par l'Adeps reprenant les consignes de sécurité et les gestes barrières seront apposées de manière bien visible au secrétariat. L'affiche des gestes barrières sera également apposée dans les sanitaires.





Diminu'Tifs

Salon de coiffure mixte
Coloration végétale / produits naturels

OUVERTURE:

Mercredi de 9 à 18H (variable)

Du jeudi au samedi : 9H à 18H

068/30.21.67

0498/806 746

Grand Place 7
7860 Lessines

WWW.COIFFEUR-BIO-GRAMMONT.BE

Keukens & Meubelen / Cuisines & Meubles

Merlin



Openingsuren / Heures d'ouverture

maa - zat / lun - sam : 09.00 - 12.30 - 13.30 - 18.00

zon - dim : 14.00 - 18.00

woe - mer : gesloten / fermée

Tel: 068/33.44.75 - info@merlin.be

Ch. De Grammont 60 - Lessines

BE439.333.784

ZONING OUEST 5 7860 LESSINES

Cuisines - Tables et Chaises de cuisines

Salons - Salles à manger

Chambres à coucher - Chambres d'enfant

Relax - Bureaux - Meubles TV

Lits - Boxsprings - Canapés lits - Matelas

Décoration diverse



- La tenue d'une buvette ne pourra être organisée que dans le strict respect des mesures de sécurité imposées au secteur HORECA. Toutes ces recommandations sont détaillées sur la page <https://economie.fgov.be/fr/publications/guide-pour-un-redemarrage-sur> (le fascicule téléchargeable sur cette page a été remis aux organisateurs pour leur parfaite information).

Concrètement, au niveau de la buvette de son Point Vert, l'organisateur doit impérativement veiller au respect des consignes suivantes :

- Port du masque pour tous les bénévoles et stricte hygiène des mains ;
 - Bonne information de l'ensemble des bénévoles quant aux mesures à respecter ;
 - Nettoyage et désinfection des espaces et équipements ;
 - Affichage des consignes spécifiques à l'intérieur et à l'extérieur du local ;
 - Portes laissées ouvertes au maximum ;
 - Respect de la distance d'1,5 m entre les personnes qui ne font pas partie du même groupe ;
 - Affichage des tarifs pour éviter toute manipulation ;
 - Prise des consommations en place assise (consommations au bar ou debout interdites) ;
 - Distance de 1,5 m entre les tables ;
 - Maximum 10 personnes par table et chacun reste à sa propre table ;
 - Mise à disposition de gel désinfectant à l'entrée/sortie du local ainsi qu'aux endroits où cela s'avèrerait nécessaire ;
 - Nettoyage minutieux des tables et chaises entre chaque personne ;
 - Nettoyage au savon de la vaisselle après chaque utilisation ;
 - Aération correcte et suffisante du local ;
 - Aménagement du bar/zone de caisse de telle manière qu'une distance de 1,5 m puisse être garantie entre le personnel et les clients, ainsi qu'entre les clients.
- Dans les sanitaires, l'organisateur veillera à mettre du savon à disposition des marcheurs ainsi que du papier à usage unique pour s'essuyer les mains et des poubelles couvertes. Les sanitaires seront régulièrement nettoyés et désinfectés.

Pour les marcheurs :

- Dans la mesure du possible, il sera demandé aux marcheurs de s'équiper d'un masque pour leur protection et celle des autres lorsque les distances sociales ne peuvent être respectées. S'ils se rendent en transport en commun sur un Point Vert, le port du masque est obligatoire.
- Sur les parcours, les marcheurs sont invités à se déplacer par groupes de 10 personnes maximum.
- Les marcheurs sont invités à respecter la distanciation sociale à savoir :
 - Pour dépasser un marcheur ou un groupe de marcheurs, l'avertir de son arrivée et attendre que celui-ci se place sur le côté.
 - Dans la mesure du possible, pratiquer l'activité côte à côte avec une distance d'1,5 mètre entre les marcheurs ne faisant pas partie du même groupe.

L'activité « Points Verts » n'est pas une manifestation de foule, mais plutôt des marcheurs souhaitant suivre des parcours balisés à leur rythme et au moment qui leur convient entre 08h00 et 18h00.

Tel: 068/33.37.17



Resto la Butte

Lundi-Mardi-Jeudi-Dimanche : 12h-14h
 Vendredi - Samedi : 12h-14h & 18h30-21h30 **Mercredi Fermé**

info@labutte.net Chemin du Mouplon 45
 7860 Lessines



Librairie Carine Sprl

www.librairiecarine.be

AGENT  **Ladbrokes**

PARIS SPORTIFS (PMU, FOOT, ...)

RUE RENÉ DUBREUCQ 1
 7880 FLOBECQ

TEL: 068.44.86.33 FAX: 068.300.212

INFO@LIBRAIRIECARINE.BE

Lotto - magazines - journaux - B.D. -
 agent d'imprimerie



Energy balls : une collation pleine d'énergie



Les Energy balls sont une collation idéale pour faire le plein d'énergie lors d'une journée bien remplie, ou avant une séance de sport ! Elles sont très faciles à réaliser et ne nécessitent pas de cuisson.

Ces Energy balls au chocolat vous apporteront des protéines et de bonnes matières grasses grâce à leur teneur en oléagineux. Quant au cacao cru en poudre, il vous permettra de faire le plein d'antioxydants.

Voici notre recette pour environ 20 energy balls :

- 250g d'oléagineux au choix : noix de cajou non salées, noix, amandes, noisettes
- 250g de fruits secs : dattes, raisins secs, abricots secs...
- 6 cuillères à soupe de cacao cru en poudre
- Optionnel (pour rouler les energy balls) : de la noix de coco râpée, des graines de sésame ou des graines de courge

Idéalement, il est conseillé de tremper les oléagineux dans de l'eau quelques heures avant de les consommer (le plus pratique étant de réaliser ce trempage la nuit). En effet, ce trempage va rendre les oléagineux plus digestibles mais également d'éliminer les substances qui bloquent l'absorption de certains nutriments.

Ici, j'ai choisi de réaliser ma recette d'Energy balls avec des amandes et des dattes. Puis je les ai roulées dans de la noix de coco râpée, dans des graines de courge, et dans du cacao cru en poudre pour la version tout chocolat.

1. Dénoyautez les dattes.
2. Versez les dattes, les amandes et le cacao dans un mixeur. Mixez jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.
3. Prélevez un peu de pâte avec une cuillère, puis roulez la boule entre vos mains.
4. Roulez les boules dans l'ingrédient de votre choix : noix de coco râpée, graines de courge, graines de sésame, cacao en poudre, etc.
5. Placez vos energy balls dans un plat et réservez-les en réfrigérateur si vous ne les consommez pas dans l'immédiat. Elles peuvent se garder au moins 2 semaines.

Bon appétit !

Source : Yuka



DIANE & DENIS DEHAENE



Heures d'ouverture

lundi, mercredi, vendredi
09h-12h30/15h-19h
mardi, jeudi 09h/12h30
samedi 09h/12h00

Place d' Acren 8

7864 Deux-Acren
Tél 068/33 74 04
068/33 56 22
Fax 068/34 07 22

Exellent

1 service
2 adresses

Zerrac System - Electro Service
www.exellent.be



rue d'Audenarde 33A-7890 Ellezelles - 068/54 35 35

9h à 12h et 14h à 18h30 - 14h à 17h30 le samedi

Fermé lundi et mercredi

Grand'Rue 50 - 7860 Lessines - 068/54 22 12

9h à 12h30 et 14h à 18h00 - sam 9h à 13h - 14h à 17h

Fermé lundi

zerrac.system@skynet.be - www.zerracsystem.be

Le Parrain Maestricht - 068/44 88 49



Rue des Combattants 69
7866 Ollignies
068/34 08 88

*Tradition
familiale*

BAVIK La Bière couronnée
CAFE
BAVIK PUB

Place 41 FLOBECQ
Tél. 068 44 86 50

Chaussures
Maroquinerie
Bijoux
de fantaisie



Jean- François & Jean-Marie Debilde
Grand-Rue d'Acren 13
7864 Deux-Acren
☎ **068/33 53 77**

Boucherie "Saint Antoine"

"Le Roi du Boudin"
Boucherie • Charcuterie • Traiteur • Rôtisserie



Yves VERSET
et Astrid

Membres du Grand Ordre
des Bouchers Belges

Place 19 - 7880 Flobecq • Tél. 068/44.88.37

fermé le lundi

Nourritures et accessoires divers
- expo & élevage -

Large gamme en pâtée d'élevage
Lux-Turbo-Top 3000-Quicko-Cédé-
Prima-Bevo-Griza-Chemi-Vit

Pinkies, Buffelo, vers de farine
(vivants et congelés)

diverses nourritures pour animaux
domestiques

Chée de Grammont 104 (parking Aldi)
068/33 62 91

Ouvert : 9h-12h/13h30-18h
Fermé : dimanche, lundi & jours fériés



La saveur des saisons

On peut marcher tout au long de l'année.

Il n'y a pas vraiment de temps ou de conditions qui puissent dissuader d'une promenade. Hormis des circonstances exceptionnelles telles qu'un ouragan ou une tornade, chaque jour ou du moins un jour par semaine autorise une sortie.

Outre que voilà une activité physique aisée à pratiquer, cela permet au marcheur de sentir et de voir l'évolution des saisons au fil de l'année. Il fait le lien entre le temps qui passe et le temps qu'il fait. Les heures n'ont pas la même couleur ni la même saveur selon qu'on est en mars, en juillet, en octobre ou en janvier. Le temps lui-même n'est pas seulement une abstraction ou une durée éprouvée sur un plan psychologique, il est aussi une certaine odeur, un souffle singulier, une lumière originale et des bruits particuliers. Le temps prend une dimension charnelle, vivante et esthétique.

De plus ce passage des saisons façonne des sols distincts sous les pieds du marcheur. Il peut aborder un sol sec, ou bien chercher ses appuis sur une terre boueuse, ou encore entendre crisser la neige sous ses bottes. Cette nature est comme la matière sur laquelle le temps qu'il fait et le temps qui passe impriment leurs marques, tels des sculpteurs. On se sent moins étranger en un monde dont on sait goûter l'intimité.

L'écrivain Henri Calet parle justement et drôlement de cette absence d'intimité de l'homme moderne avec la nature, et de ses suites : « L'homme des villes n'a pas l'habitude des routes, il les connaît peu ; il les emprunte seulement quand on l'y oblige. S'il lui arrive, par accident de s'y trouver, il se sent mal à l'aise, isolé, perdu, vulnérable, comme exposé à de nombreux dangers. Non, il n'est pas fait pour vivre sur les grands chemins. D'ailleurs, personne ne vit sur les routes. On n'y rencontre que des nomades, des trimardeurs, des gendarmes et quelques cantonniers maussades.

Une fois sorti d'un monde à sa dimension, l'homme découvre qu'il est petit, inutile, un peu ridicule même. Un arbre a plus d'importance que lui. Il se pose alors des questions : Qu'est-ce qu'il est ? D'où vient-il ? Où s'en va-t-il ? La nature est trop vaste pour sa personne ; il vague là-dedans comme dans un costume qui ne serait pas à sa taille. Sur la route il n'est qu'un "étranger". (Poussières de la route)

Il est une manière bien simple d'éviter de devenir étranger au sein de cette nature à laquelle nous appartenons : marchons-y.

source : Christophe Lamoure, « Petite philosophie du marcheur »

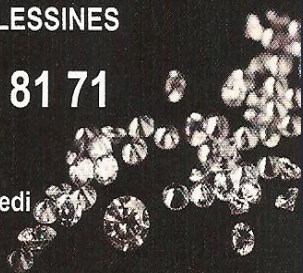
Profil
coiffure mixte

Coiffure
mixte

Rue du Pont de Pierre 6
7860 LESSINES

068 33 81 71

Ouvert du Lundi au Samedi
sur rendez-vous



Boulangerie Debaisieux

Pain cuit au bois

Chaussée de
Renaix 333
7862 Ogy

068/44 70 92

fermé le mercredi



Fleurs et Décorations

Rue Remincourt, 53
7864 DEUX-ACREN
Tél. 068 34 04 83

Heures d'ouverture

Jeudi 10h00 - 18h00
Vendredi 9h30 - 18h30
Samedi 9h00 - 18h30
Dimanche 9h30 - 12h30



PEDICURE MEDICALE
Laetitia Boudrez
SUR RENDEZ-VOUS A DOMICILE
0474 . 21 85 97

Flobecq

SPRL
POTTIER

0473 21 41 97

Cors et durillons : causes, symptômes et traitements

Vos pieds sont soumis à rude épreuve chaque jour pour porter votre poids, marcher, courir... Or le pied est un organe sensible, et des callosités douloureuses, cors et durillons, peuvent se développer et gêner considérablement la marche.

Qu'est-ce qu'un durillon ?

Le durillon est un **épaississement de la peau du pied aux endroits de pression**. Les orteils et la voûte plantaire présentent souvent ces coussinets un peu épais, indolores et durcis par une corne de teinte jaunâtre, plus ou moins friable.

Qu'est-ce qu'un cor ?

Les cors sont de petites zones épaissies de la peau des pieds. Ils comprennent deux parties :

- un noyau arrondi, corné, dense et translucide, visible sous la peau du pied ;
- une pointe en forme de cône renversé, qui pénètre dans les couches cutanées profondes.

Le cor se développe souvent sur un pied déformé (hallux valgus, orteils en marteau...), déséquilibré, qui appuie excessivement sur un côté. Ses localisations les plus fréquentes sont le dessus du petit orteil et le bord externe du pied. Les avant-pieds anguleux favorisent la formation des cors.

La douleur apparaît assez rapidement et gêne la marche en chaussures.

Cors et durillons : les causes de leur apparition

Les cors et les durillons sont liés à :

- Des frottements répétés dans les chaussures ;
- Une compression excessive de la peau contre la saillie d'un os du pied pendant la marche.

Ainsi, pour éviter les cors et les durillons, il est conseillé de porter des chaussures adaptées à la forme et à la taille de ses pieds.

Cors et durillons : quand consulter ?

La plupart du temps, les cors et les durillons sont tout à fait bénins. Leur principal inconvénient peut être la douleur et gêne la marche en chaussures. En adoptant une bonne hygiène et en prenant soin de ses pieds, ils devraient disparaître.

En revanche, consultez votre médecin ou un spécialiste en cas de :

- Diabète ou artérite des membres inférieurs ;
- De maladie de peau au niveau des pieds ;
- De durillons ou cors persistants malgré vos soins ;
- De surinfection, le cor ou le durillon devient rouge et très douloureux.

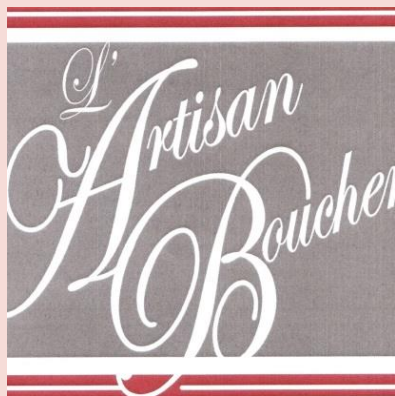
Comment prévenir les cors et les durillons ?

Des gestes simples permettent d'éviter l'apparition des cors et durillons, à savoir :

- Le port de chaussures confortables : elles doivent être adaptées à la forme de vos pieds et la bonne taille. Privilégiez les chaussures larges et sans coutures internes. La semelle doit bien amortir la pression de la plante du pied.
- L'hygiène des pieds : lavez vos pieds tous les jours et séchez-les bien sans oublier l'espace entre les orteils. Si vous avez la peau sèche, appliquez une crème hydratante.
- Un examen des pieds par un médecin est recommandé chez les patients de plus de 75 ans et les personnes diabétiques : une fois par an, voire plus selon les cas.

Dès l'apparition de cors ou de durillons adoptez les bons réflexes. Certaines astuces permettent de soigner vos pieds facilement :

→→



L'Artisan Boucher sprl

Boucherie - Charcuterie - Fromagerie - Traiteur

**Viande de première qualité,
charcuterie maison,
plats traiteur et potages maison,
poulet rôti le dimanche matin.**

Nous livrons à domicile sur :

Deux-Acren, Lessines, Ollignies, Ghislenghien, Hellebecq et Bassilly (à partir de 30 €)

du mardi au vendredi de 08h30 à 13h /14h à 18h30

le samedi 08h30 à 18h

et le dimanche de 09h à 12h30.

Fermé le lundi

Grand-Rue D'Acren 10 - 7864 Deux-Acren

tél 068/33 22 68 - fax 068/33 24 96

Suivez-nous sur Facebook L'Artisan Boucher



Le Vieux Moulin

Restaurant - Taverne - Salle de fêtes

Rue Bonne Nuit 15

7864 Deux-Acren

tél. : 0471/48 51 90

e-mail : levieuxmoulindacren@gmail.com

CORS OU DURILLONS (suite)



- Limer ou poncer en douceur la couche de peau : pour faciliter l'opération n'hésitez pas à faire un bain de pied et à hydrater vos pieds en amont ;
- Appliquer localement un médicament dit "kératolytiques" ou "coricides" (demandez conseil à votre médecin). Après application, protégez le cor ou le durillon avec un pansement.

Attention, il ne faut surtout pas essayer de sectionner le cor à la lame, ou le blesser en l'attaquant avec un ongle : il repoussera.

Les traitements des cors et durillons

En cas de douleurs ou de cors et durillons persistants, plusieurs traitements sont possibles :

- L'ablation : elle vise à réduire la taille du cor à l'aide d'un instrument tranchant et/ou d'un instrument rotatif. Ce traitement est réalisé par un spécialiste, le pédicure-podologue. Plusieurs séances sont parfois nécessaires ;
- Le port de semelles orthopédiques : elles permettent de réduire les pressions exercées sur le pied ;
- Le port d'orthoplastie (orthèses d'orteils) : elles protègent un orteil en conflit avec l'orteil voisin ;
- Des soins désinfectants et des soins infirmiers : en cas de surinfection.

Source : Doctissimo

**Boulangerie
Pâtisserie
Pom' Cannelle**

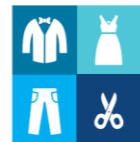
**Chaussée de Renaix 33
7860 Lessines
068/33 33 98**

Notre Spécialité : la Qualité !



vidts

VÊTEMENTS HOMMES & DAMES



GRAND'RUE 38 À LESSINES



www.vetementsvidts.be

**Friterie
Chez Sophie**



Heures d'ouverture

lun 11h30 - 13h30/18h00 - 22h00
mar 11h30 - 13h30/18h00 - 21h00
jeu 11h30 - 13h30/18h00 - 22h00
ven 11h30 - 13h30/18h00 - 23h00
sam 11h30 - 13h30/18h00 - 23h00
Fermé mercredi & dimanche

**Rue de
l'Hôtellerie 96
7860 Lessines
068/33 97 87**

Garage COUVREUR

sprl

Raymond Couvreur

Gérant



Wir leben Autos.

**Chaussée de Renaix 320 B
7862 Ogy
068/44 92 92
couvreur.fabienne@skynet.be**

Boucherie LÉO

L'expérience au service de la qualité,
le retour aux saveurs d'antan !

Grand' Place, 2 - 7860 Lessines
0495/30 59 58

ouvert du mardi au samedi
8h30 - 18h00

Livraison à domicile

Boulangerie - Pâtisserie



**CLAUDE
LEURART**

Rue de la Halle 8
7860 Lessines
068/33 53 10

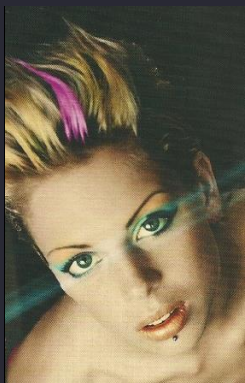
Coiffure Catherine

Possibilité de
coiffure à domicile

Uniquement sur
rendez-vous

Rue de la Loge 3
7866 Bois-de-
Lessines

068/33 88 49



RESTONS BELLES

PIENS Véronique

Remplacement capillaire
& accessoires

*Votre sourire,
sa meilleure
récompense!*

Agréée par les mutuelles

Uniquement sur rendez-vous 0497/35 66 14

Chemin de la Justice 18 - 7800 Ath

 Restons belles - Perruques Médicales

www.ath.lecheveu.be

. FLOBECQ .

CAFE
Royal

PLACE, 39

Horaires

Lundi : Fermé

Mardi : 9 h à 21 h

Mercredi

Jeudi

} 10 h à 21 h

Vendredi

Samedi

} 10 h à ???

Dimanche: 10h à 21 h



"Papa, c'est où le col du fémur?"

"Si tu bossais correctement ta géographie, tu le saurais. Mais qu'il est con ce gosse!"



"Martin, tu pries avant de manger?"

"Non hein, ma femme fait de la bonne cuisine tu sais !"



"Hier j'ai brûlé 800 calories. J'ai laissé ma pizza trop longtemps dans le four !"



"Docteur, j'ai mal à l'oreille droite"

"Mais ... vous avez un suppositoire dans l'oreille !"

"Ah bon? Mon dieu, ... du coup je sais où j'ai laissé mon appareil auditif !"



"Oui, c'est typique, ta fille te scie les oreilles jusqu'à ses 17 ans pour avoir un cheval et voilà que quand elle a 18 ans, elle rentre à la maison avec un âne !"



Le Juge : *"Monsieur Reynaert, comment pouvez-vous prouver que vous ne rouliez pas trop vite sur ce chemin où vous avez eu votre accrochage ?"*

"Monsieur le Juge, j'allais rendre visite à ma belle-mère !"



L'homme : *"Eh oui, Francine ... Dieu créa d'abord l'homme et puis la femme ..."*

La femme : *"Logique hein, tout le monde fait d'abord un croquis avant de faire le vrai travail !"*



François s'est marié il y a quelques semaines et, fort déçu, se confie à son beau-père :

"Votre fille, ... euh ... une vraie nonne au lit hein".

Le beau-père : *"Je sais de quoi tu parles mon garçon. Je dors avec la Mère Supérieure".*



Deux blondes se promènent en voiture quand soudain un pneu éclate.

"Pff, ... il est tout à fait foutu".

"Non, hein, Carine, seulement par en-dessous, regarde !"





Frasnes-lez-Anvaing
Leuze-en-Hainaut
Lessines
Bld Emile Schevenels 4B
7860 Lessines

tél 069/55 27 78

BE 0546.538.481



ouvert dès 10h - fermé le lundi
Café du Jeu de Balle
0498 / 27 13 07



François et Anne-Gaëlle

BOULANGERIE
PÂTISSERIE



Rue des Combattants 69
7866 Ollignies
068/34 08 88

Tradition familiale



Votre Courtier
Votre meilleure
Assurance

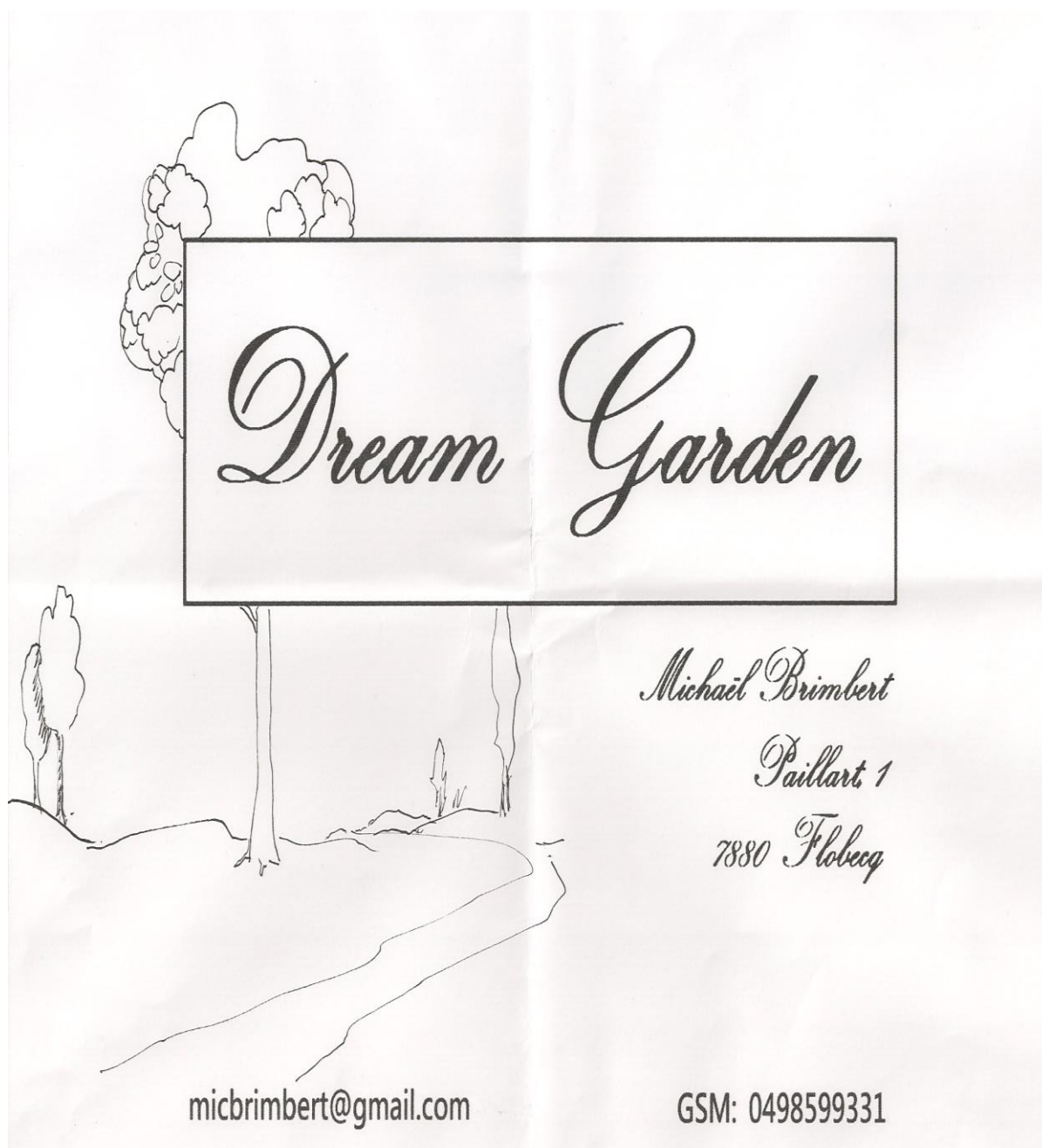
Françoise COUNASSE
Assurances – Prêts - Placements
Rue César Despretz 98 – 7860 Lessines

Tél 068/33 59 15 - Fax 068/33 81 61

e-mail : f.counasse@portima.be

www.assurancescounasse.be

CBFA 0858.073.579



micbrimbert@gmail.com

Michaël Brimbert
Paillart, 1
7880 Flobecq

GSM: 0498599331

CALENDRIER DES PROCHAINES MARCHES

Date	N° club	Cercle organisateur	Distance	Heure de départ	Lieu de départ
------	---------	---------------------	----------	-----------------	----------------

MARCHES F.F.B.M.P. & Vlaanderen Wandelsport 2020

Di 2 août	HT 050	Les Vaillants Acrenois 38^e Marche du Pays des Guillaumeves * Challenge Interclubs ACHO La décision d'organiser notre marche dépend encore de l'évolution de la situation sanitaire.	6-12-20- 30	07h-15h	Salle Pascal Delbecq Rue Botrieux, 2 c 7864 Deux-Acren
Sa 8 août	3091	Postiljon Wandelclub Merelbeke	4-6-9-12- 15-18-24- 30	07h-15h	Zaal Skala Colmanstraat 51 9270 Kalken
Di 9 août	3233	Hanske de Krijger VZW *	6-12-18- 21-27-35- 42	6h30-15h	Zaal De Qubus Lindestraat, 45 9700 Oudenaarde
Di 9 août	5207	Nooit moe Boezinge VZW	6-10-15- 20-25-30- 35-42-50	06h-15h	OC In 't Riet Seelbachdreef, 4 8902 Zillebeke
Sa 15 août	3196	WSV Land van Rhode	6-10-14- 18-21	07h-15h	Den Amb 8 Lange Ambachtstraat, 42 9860 Oosterzele
Sa 15 août	5009	Wandelclub Beernem VZW	4-6-11- 15-21-25	07h30- 15h	Parochiezaal 't Bulscampvelt Wingensestraat, 2 8020 Hertsberge
Me 19 août	3163	WSV Egmont Zottegem *	7-10-14- 18-21	07h-15h	O.C. Erwetegem Smissenhoek, 103 9620 Erwetegem
Sa 22 août	3149	Wandelclub De Smokkelaars Stekene VZW	6-12-17- 20	07h-15h	Transport Cerpentier Koewachtsteenweg 13 9180 Moerbeke-Waas
Di 30 août	4254	Parel van het Pajottenland	4-6-9-12- 15-21-28- 35-42	07h-15h	Gemeentelijk Trefcentrum Baljuwhuis Kammeersweg, 20 1570 Galmaarden
Di 30 août	Ht 001	Les Sucriers de Brugelette * Challenge Interclubs ACHO	4-8-12- 20-30	06h30h- 15h	Salle Omnisports Avenue Gabrielle Petit, 3 7940 Brugelette
Sa 5 Sept	3163	WSV Egmont Zottegem *	6-12-18- 21-26	07h-15h	Bevegemse Vijvers – Fuifzaal Bevegemse Vijvers 9620 Zottegem
Sa 5 sept	3105	Scheldestappers Zingem VZW	6-10-15- 21-30	07h-15h	Voetbalkantine Vurste Leenstraat 9890 Vurste

*** Pour les marches avec astérisque, vous pouvez contacter Nadine si vous désirez l'accompagner**

PAR SYMPATHIE

OGY PELOTE

LES AGONS D'OGY

A.D.D.M. OGY

CALENDRIER DES PROCHAINES MARCHES

Sa 5 sept	NA 053	Les Crayas du Thiry	4-6-12- 21-30-42	06h-15h	Ecole Communale Rue de Le Mesnil 5670 Oignies-en-Thiérache
Sa 5 sept	HT 011	Les Marcheurs du XII de Marcinelle	6-12-20	07h-15h	Salle Saint-Louis Cours Garibaldi 6001 Marcinelle
Sa 5 sept	BBW 007	Les Roses Noires	6-12-21- 30	07h-15h	Collège St-François d'Assises Rue de Mons, 74 1480 Tubize
Di 6 sept	5216	Wandelclub Voetje voor voetje VZW	4-6-10- 16-21-30	06h30- 15h	Sporthal Ogierlande Torhoutstraat, 6 8830 Gits
Di 6 sept	HT 067	Les Hurlus en Balade * Challenge Interclubs ACHO	6-12-18- 24-30	07h-15h	Salle La Grange Rue de la Vellerie, 133 7700 Mouscron
Lu 7 sept	3143	De Kwartels VZW	7-14-21	09h-15h	Feesttent Langelede Catharinastraat 9185 Wachtebeke
Me 9 sept	3294	CSC-Lierde/Club voor sport en cultuur	6-12-18	07h30- 15h	Café Kartuizer Kartuizerstraat, 1 9572 St-Martens-Lierde
Sa 12 sept	3233	Hanske De Krijger VZW	5-10-15- 20	07h-15h	Parochiezaal Mullem Mullemstraat 9700 Mullem
Sa 12 sept	LG 160	Les Longs Pieds Antheitois	5-8-12- 20-30-42	06h30- 15h	Salle Jacques Brel Rue Lucien Delloye 4520 Wanze
Sa 12 sept	HT 060	Le Roitelet	6-12-20- 25-42-50	06h30- 15h	Centre Culturel et Sportif Rue de la Liberté 23 7950 Ladeuze (Chièvres)
Di 13 sept	3063	WSV De Kadees	6-12-18- 24-30	07h-15h	Sint-Jozefschool, Kloosterstraat, 31 9420 Mere
Di 13 sept	LG 160	Les Longs Pieds Antheitois	5-8-12-20	07h-15h	Salle Jacques Brel Rue Lucien Delloye 4520 Wanze
Me 16 sept	3163	WSV Egmont Zottegem	6-10-14- 18-21	07h-16h	OC Leeuwerghem Gentse Steenweg, 307 9620 Leeuwerghem
Sa 19 sept	BBW 016	Les Marcheurs du Hain	4-8-12- 20-40-60	06h-15h	Salle Communale Rue des Combattants, 3 1421 Ophain-B.-S.-I.
Sa 19 sept	LG 041	Les Pantouflards de Wihogne	5-7-13- 21-50	06h-15h	Salle « Les Hayettes » Rue Lambert Dewonck, 27 4452 Wihogne-Juprelle
Sa 19 Sept	HT 003	Verdigym Collines	5-8-14-20	07h-15h	Parking Bus Geenens La Houppé Chée de Ninove 7880 Flobecq

*** Pour les marches avec astérisque, vous pouvez contacter Nadine si vous désirez l'accompagner**

MAÇONNERIE

DIENES GRATUIT

GOSSELIN

CARRELAGE

INFO Mail: gosselin-igor@hotmail.com
GSM: 0474/44.27.06

CALENDRIER DES PROCHAINES MARCHES

Sa 26 sept	3196	WSV Land van Rhode VZW	6-12-18- 21-25-35- 50	07h-15h	College Paters Jozefieten Brusselsesteenweg, 459 9090 Melle
Sa 26 sept	3441	Op stap door Nukerke	4-7-11- 15-18-22	07h-15h	Parochiezaal De Wante Essestraat, 1 9688 Schorisse
Sa 26 sept	5216	Wandelclub « Voetje voor voetje » VZW	4-7-12- 18-24	06h30- 15h	Zaal VOBO Koolskampstraat 8830 Gits
Sa 26 sept	HT 088	Les Wistitis S'ul Voy *	4-6-9-14- 20-25	08h-16h	Salon Communal Place de Lambusart, 2 6220 Lambusart
Di 27 sept	3135	Padstappers Geraardsbergen	7-10-14- 18-22-26- 32	07h30- 15h	Provinciaal Domein De Gavers Zaal De Doos 9500 Onkerzele
Di 27sept	HT 061	Les Marcheurs de la Police de Mons * Challenge Interclubs ACHO	6-12-20- 30	06h30- 15h	Salle Calva Chée Roi Baudouin 39 7030 Saint-Symphorien
Sa 3 oct	3143	De Kwartels VZW *	7-12-18- 24	08h-15h	Parochiezaal Oosteeklo Koning Albertstraat 9968 Oosteeklo
Di 4 oct	Ht 051	Les Marcheurs du Souvenir Leuze * Challenge Interclubs ACHO	4-8-14-21	07h-15h	Centre La Pommeraie - Salle Sport – Rue du Culot 7972 Ellignies-Sainte-Anne
Me 7 oct	5009	Wandelclub Beernem VZW	4-6-10	10h*-15h	Ter Muiden Meulestraat, 6 8730 Beernem
Sa 10 oct	Ht 029	Les Sans-soucis de Ghlin *	5-10-21- 30	07h-15h	Salle José Malray Rue Auguste Lecomte, 8 7350 Thulin
Di 11 oct	4028	Wandelclub St-Pieters- Leeuw VZW	5-10-15- 20-25	07h15- 15h	OC Zonnig Leven Jan Vanderstraetenstraat, 198 1600 St-Pieters-Leeuw
Di 11 oct.	3282	Everbeekse Wandeltochten	6-12-18	07h-15h	De Vierklaver Groe, nstraat, 1 9660 Michelbeke
Di 11 oct	5207	Wandelclub Nooit Moe Boezinge VZW	7-10-15- 20-25	07h-15h	OC Ten Vrielande Brugseweg 27 8904 Boezinge
Di 11 oct.	HT 025	Les Marcheurs de la Police de Binche *	4-6-12- 20-30	06h30- 15h	Salle du Kursaal Avenue Wanderpepen, 30 7130 Binche
Di 11 oct.	NA 028	Les Bergeots	4-6-12-21	07h-15h	Salle "La Renaissance" Rue de Cobut, 13 5620 Flavion

*** Pour les marches avec astérisque, vous pouvez contacter Nadine si vous désirez l'accompagner**

Brimbert Construct SPRL

**Rue Duquesnes, 64
7911 Oendegehien**

**Gros oeuvre
Béton lissé
Petits et gros terrassements
Fosses et caves en béton**

**miebrimbort@gmail.com
0498599331**

CALENDRIER DES PROCHAINES MARCHES

MARCHES A.D.E.P.S.

Di 28 juin	Léaucourt ASBL	5-10-15- 20	08h-16h	La Maison de Léaucourt Chemin des Etangs 12a 7742 Hérinnes
Di 5 juil	Fanfare Royale et Communale Ste- Cécile	5-10-15- 20	08h-16h	Ecole du Sacré-Coeur Rue de la Cure 39 1480 Saintes
Di 5 juil	Marche des Merlettes	5-10-20	08h-16h	Rue de Lens 78 7061 Casteau
Di 12 juil	Ormeignies Pétanque Club	5-10-15- 20	08h-16h	Salle paroissiale Place 7802 Ormeignies
Di 19 juil	Administration Com. de Jurbise	5-10-15- 20	08h-15h	Salle Jacques Galant Rue du Moustier,8 7050 Jurbise
Di 19 juil	US Wodecq	5-10-15- 20	08h-16h	Terrain de football, Rue du Quesnoit 23 7890 Wodecq
Ma 21 juil	Les Amis du Dimanche	5-10-20	08h-16h	Centre sportif La Marcotte Rue de l'Eglise, 12 7950 Huissignies
Di 26 juil	R.A.S. Nimy-Maisières	5-10-15- 20	08h-16h	Terrain de Football Avenue du Roi Chevalier 7020 Nimy
Di 2 août	Fancy fair paroissiale	5-10-15- 20	08h-16h	Ecole Saint-Joseph Rue du Marais 16 7830 Silly
Di 2 août	Les Compagnons Tourpiers	5-10-15- 20	08h-16h	Place de Tourpes 7904 Tourpes
Di 9 août	Home André Livémont	5-10-15- 20	08h-16h	Rue Rincheval, 2 7950 Vaudignies
Je 15 août	Jeunesse Avenir Gondregnies	5-10-15- 20	08h-16h	La Micheline Place H. Schoeling 1 7830 Gondregnies
Di 16 août	Football Club Houtaing	5-10-20	08h-16h	Parc de la Berlière Rue de La Madeleine 7812 Houtaing
Di 23 août	Cap 48 Péruwelz	5-10-15- 20	08h-16h	Ecole Communale de Bonsecours Rue des Sapins 7603 Péruwelz



Transports Dubacqué Belgique



Rue du Grand Carex, 4
7503 Froyennes
069/84.12.34
sales@dubacque.be

CALENDRIER DES PROCHAINES MARCHES

Di 23 août	La Godasse de Rebecq	5-10-15- 20	08h-16h	Salle Communale de Wisbecq Rue Bruyère 1430 Rebecq
Di 23 août	Amitiés Marcquoises ASBL	5-10-15- 20	08h-16h	Salle Paroissiale Rue du Village 76a 7850 Marcq
Di 30 août	Comité d'Animation Gibecq	5-10-15- 20	08h-16h	Local Animation Place de Gibecq 7823 Gibecq
Di 6 sept	Les Amis de la Nature ASBL	5-10-15- 20	08h-16h	Maison Verte, Rue des Frères Descamps 18 7800 Ath
Di 6 sept	Royale Fanfare Les Bons Amis	5-10-15- 20	08h-16h	Maison de Village Place d'Arc 7910 Arc
Di 13 sept	Jeune comité wisbecquois asbl	5-10-20	08h-16h	Salle Communale de Wisbecq Place de Wisbecq 1430 Wisbecq
Di 13 sept	UNICEF Mons	5-10-15- 20	08h-16h	Parc Communal de Baudour Rue du Parc 7331 Baudour
Di 20 sept	Association de Parents « Dessine moi mon école »	5-10-15- 20	08h-16h	Ecole Communale Rue du Mont, 2 7812 Mainvault
Di 27 sept	Association de Parents de l'école de Rebecq	5-10-15- 20	08h-16h	Ecole Communale de Rebecq Rue du Montgras, 35 1430 Rebecq
Di 27 sept	La Marche des Agons	5-10-20	08h-16h	Ogy Pelote Rue des Prisonniers Politiques 127 7862 Ogy
Di 27 Sept	La Tourette de la Pommeraie	5-10-20	08h-16h	Centre La Pommeraie Rue Royale 52 7904 Tourpes

Di 4 oct.	Musée Noël Carlier	5-10-15- 20	08h-16h	Hall Sportif de Stambruges Rue Bernard Hecquet, 22 7973 Stambruges
Di 11 oct	Comité des Parents Ecole Saint-Sauveur	5-10-15- 20	08h-16h	Ecole Saint-Sauveur Place 3 7850 Petit-Enghien
Di 11 oct	Union Picarde Commando Parachutiste	5-10-15- 20	08h-16h	Maison Communale Place 20 7822 Meslin-L'Evêque

AUTRES MARCHES 2020

Sa 19 sept Di 20 sept	24 h d'Ath		de sa 16h à di 16h	Esplanade 7800 Ath
--------------------------------	------------	--	-----------------------	-----------------------

Entreprises **BLOMMAERT** S.A.

ENTREPRISE GENERALE DE CONSTRUCTION

MENUISERIE • MACONNERIE
COUVERTURE • ZINGUERIE

Des artisans à votre service !



- Gros-oeuvre: terrassements, construction et rénovation
 - Châssis bois, PVC ou aluminium
 - Travaux d'égouttage et de carrelage
 - Rénovation et isolation de façades
- Rénovation et isolation de toitures et plateformes
- Rénovation de greniers, cloisons Gyproc, faux-plafonds
- Pose de portes coupe feu avec **certification ISIB...**
- Département ébénisterie : garnissage et cannage.

ENTREPRISE AGRÉÉE ET ENREGISTRÉE

Tournibois, 4 • 7880 FLOBECQ

Tel.: 068 44 74 78 • info@blommaertf.be



